



Renaud MARIS

Expert-comptable – Commissaire aux comptes

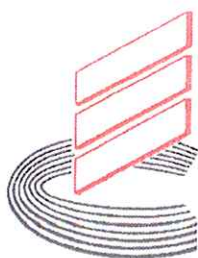
REUSSIR PROVENCE
RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

Europarc Sainte Victoire - Bâtiment 7 - le Canet- 13590 MEYREUIL – Tél. : 04-42-65-97-04 – Fax : 04-42-65-86-50

E Mail renaud.maris@gmail.com Site Internet <http://maris-motta.cmx.com/>

Siret 422 716 233 00016 – APE 741 C

Inscrit au tableau de l'Ordre des experts-comptables d'Aix-en-Provence – Membre de la compagnie régionale



Renaud MARIS

Expert-comptable
Commissaire aux comptes

**Rapport général
Du commissaire aux comptes**

Exercice clos le 31 décembre 2013

**Association Réussir Provence
3 Impasse du Rouquier
13800 Istres**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association Réussir Provence tel qu'ils sont annexés au présent rapport,
- La justification de appréciation.
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification des appréciations.

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Les principes et méthodes comptables retenus pour arrêter les comptes annuels sont précisés en page 1 de l'annexe. Ils sont conformes au règlement 99-01 du CRC et aux dispositions du plan comptable général.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport

III - Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

***Fait à Meyreuil,
le 24 juin 2014***

***Le Commissaire aux Comptes
Renaud MARIS***

RAPPORT SPECIAL

Exercice clos le 31 décembre 2013

**Association Réussir Provence
3 Impasse du Rouquier
13800 Istres**

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente un rapport sur les conventions réglementées.

Conventions conclues au cours de l'exercice

En application de l'article 25-2 du décret du 1 mars 1985, j'ai été avisé des conventions visées à l'article L.612-5 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Je vous informe qu'il m'a été donné avis d'une convention de mandat entre votre association, et la Maison de l'emploi dont certains administrateurs sont communs.

L'objet de cette convention est de confier à la maison de l'emploi, la mission d'assurer la mobilisation d'une partie des moyens nécessaires à la réalisation des actions mises en oeuvre dans le cadre du PLIE de Ouest Provence.

Le montant des prestations remboursées par votre association à la maison de l'emploi s'élève à 5 808 € au titre de la location du logiciel ABC VISION. D'autre part votre association a facturé à la maison de l'emploi un montant de 6 174 € au titre de sa participation aux frais d'affranchissement du courrier et frais divers.

*Fait à Meyreuil,
le 24 juin 2014*

*Le Commissaire aux Comptes
Renaud MARIS*

BILAN 2013

ACTIF				
	brut	Amortis.	Net 2013	Net 2012
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations corporelles	16 775 €	16 444 €	331 €	824 €
Immobilisations financières			- €	- €
TOTAL I	16 775 €	16 444 €	331 €	824 €
ACTIF CIRCULANT				
Clients			448 354 €	435 205 €
Clients - Fact. à établir			- €	- €
Autres				
Produits à recevoir			1 738 €	661 €
Banque			15 655 €	10 441 €
Chèques à encaisser				
Livret bleu			406 €	107 €
Compte Titres			190 €	190 €
Caisse			4 €	4 €
Charges constatées d'avance			1 683 €	2 970 €
TOTAL II			464 555 €	449 578 €
TOTAL ACTIF (I + II)			464 886 €	450 402 €

PASSIF			
	Net 2013	Net 2012	
FONDS ASSOCIATIFS			
Report à nouveau	102 155 €	82 940 €	
Subvention d'investissement sur biens non renouvelables (Ouest Provence)			
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 134 €	19 215 €	
TOTAL I	107 289 €	102 155 €	
Provisions pour risques	58 247 €	49 159 €	
Provisions pour congés payés	53 983 €	50 216 €	
TOTAL II	112 230 €	99 375 €	
DETTES			
Emprunts et dettes	123 012 €	123 012 €	
Fournisseurs	31 034 €	38 299 €	
Fourn. Fact. non parvenues	4 020 €	4 076 €	
Débiteurs divers / Charges à payer	53 761 €	53 420 €	
Dettes fiscales et sociales	33 539 €	30 064 €	
Produits constatés d'avance			
Autres dettes	- €	- €	
TOTAL III	245 367 €	248 872 €	
TOTAL PASSIF (I + II + III)	464 886 €	450 402 €	

RAPPORT FINANCIER de l'EXERCICE 2013

ANNEXE

ACTIF

Actif Immobilisé : 331,09 €

Achat le 22 janvier 2007 d'un Standard ALCATEL OmniprCX
Prix d'achat : 8090,23 Euros - Amortissements cumulés : 8090,23 €
 Achat le 4 septembre 2012 d'une imprimante LEASYS
Prix d'achat : 392,02 Euros - Amortissements cumulés : 260,93 €
 Achat le 05 septembre 2009 d'un PC portable ASUS
Prix d'achat : 1341,42 Euros - Amortissements cumulés : 1341,42 €
 Achat le 30 septembre 2010 d'un PC Compaq S05B
Prix d'achat : 1182,84 euros - Amortissements cumulés : 1182,84€
 Achat le 23 Août 2007 d'un serveur Hewlett Packard Proliant ML110
Prix d'achat : 2797,90 Euros - Amortissements cumulés : 2797,90€

Actif circulant : 464 554,53 €

Clients
 Fonds Social Européen 2012 448 354,27 €
 Fonds Social Européen 2013 135 834,77 €
 Conseil Régional PACA via PLIE 163 176,74 €
 Conseil Général 13 via PLIE 45 000,00 €
 93 900,00 €
 Clients 2 166,88 €
 DDTEFP 2 135,00 €
 MDE PLIE/ Affranchissement 3 920,09 €
 G.F.A.I 220,79 €

Produits à recevoir (LISS CPCAM) 1 737,70 €

Disponibilités
 Crédit Mutual - Compte courant 16 255,41 €
 Crédit Mutual - Livret bleu 15 655,48 €
 Charges constatées d'avance 406,23 €
 Compte Tirés - €
 190,14 €
 Caisse 3,56 €
 Charges constatées d'avance 1 682,55 €

TOTAL ACTIF 464 885,62 €

ANNEXE

PASSIF

Fonds Associatif	107 289,23 €
Réserve au fond associatif	102 155,03 €
Résultat de l'exercice 2013 (Bénéfice)	5 134,20 €
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables (Ouest Provence)	- €
Provisions	112 229,77 €
Provisions pour risques (RP retraite)	58 246,71 €
Provisions pour congés payés	53 983,06 €
Dettes	245 366,62 €
Emprunts et Dettes	123 012,49 €
SAN (Trop perçu sur avances Subventions FSE)	154,73 €
<i>Programmation 1994/1999</i>	122 857,76 €
<i>Programmation 2000/2001</i>	-
Avance Cession Dally	-
Fournisseurs	35 054,42 €
Factures fournisseurs à payer	31 034,19 €
Factures non parvenues	4 020,23 €
Debiteurs divers charges à payer	53 760,84 €
Remboursements Frais salariés	1 293,51 €
FSE (Sommes déclarées au FSE mais non utilisées)	46 204,57 €
Subvention partenariat 2008 à reverser	5 591,05 €
PLIE 2008 à payer	671,71 €
Dettes fiscales et sociales	33 538,87 €
Solde des cotisations à régler aux organismes sociaux et fiscaux	33 538,87 €
Produits constatés d'avance	- €
Autres dettes	- €
TOTAL PASSIF	464 885,62 €

COMPTE DE RESULTAT 2013

	2013	2012		2013	2012
ACHATS					
Carburant	1 527,54 €	1 495,73 €	CHARGES FINANCIERES	150,00 €	-
Fournitures de bureau	6 691,56 €	6 410,42 €	Charges financières	150,00 €	-
Achats de matériels, équipements	305,93 €	1 071,07 €	CHARGES EXCEPTIONNELLES	75,00 €	305,04 €
Achats d'études et prestations de services	-	11,96 €	Charges exceptionnelles	75,00 €	305,04 €
SERVICES EXTERIEURS	14 704,15 €	14 599,94 €	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS et PROVISIONS	9 580,89 €	6 222,28 €
Conventions FSE	-	-	Dotations aux amortissements	493,05 €	622,28 €
Conventions REGION	-	-	Dotations aux provisions	9 087,84 €	-
Conventions DDTE-FP	-	-	TOTAL CHARGES	781 199,69 €	744 496,48 €
Frais d'imprimerie	1 406,30 €	-			
Photocopies Pôle Emploi	5 174,94 €	440,95 €	PRODUITS	2013	2012
Locations	6 657,94 €	9 519,93 €	SUBVENTIONS	774 759,78 €	754 415,32 €
Convention AME	-	-	Subvention de fonctionnement Ouest Provence	131 698,75 €	129 851,02 €
Mise à disposition locaux Pôle Emploi	-	-	Subvention de fonctionnement CR PACA via PLE	90 000,00 €	90 000,00 €
Entretien et réparations	4 349,14 €	3 083,58 €	- Subventi° Fonctionnement	-	-
Primes d'assurance	1 761,77 €	1 465,48 €	- Subventi° Aide à la Professionnalisation	-	-
Transport & achats	11,96 €	-	- Subventi° CG 13 via PLE	313 000,00 €	313 000,00 €
Frais de séminaires	-	-	Prestations de services	4 697,04 €	-
Documentation	-	90,00 €	Subvention CUCCS	12 760,00 €	12 760,00 €
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	46 848,96 €	49 356,23 €	Subvention DDCCS	-	-
Prestations ABC	5 808,00 €	5 160,00 €	Subvention Fonds Social Européen	211 928,99 €	198 129,39 €
Formation des Acteurs	4 006,50 €	3 800,00 €	Convention DIRECTE	10 675,00 €	10 675,00 €
Evaluation PLE	-	-	PRODUITS FINANCIERS	298,94 €	2,36 €
Prestations formation	-	200,00 €	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 774,00 €	1 774,00 €
Publications	301,16 €	165,05 €	REPRISE DE PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	281,22 €	281,22 €
Honoraires	36,75 €	640,00 €	TRANSFERT de CHARGES	11 265,13 €	7 239,91 €
Divers	7 105,02 €	6 696,70 €	CHARGES SUPPLEMENTIVES QUEST PROVENCE	786 323,85 €	763 711,81 €
Voyages et déplacements	-	-	TOTAL PRODUITS	786 323,85 €	763 711,81 €
Transport de biens et transport collectif TMS	-	-			
Marketon (Médiation Emploi)	-	-			
Missions et réceptions	1 926,99 €	811,86 €			
Frais postaux	4 549,99 €	6 630,77 €			
Téléphone (fixes, fax, mobiles, ads)	16 994,08 €	19 615,71 €			
Cotisations	1 813,00 €	1 732,00 €			
Services bancaires et assimilés	482,48 €	113,60 €			
IMPR. S. TAXES et VERSEMENTS ASSIMILES	44 930,00 €	40 352,00 €			
Taxe sur les salaires	34 762,00 €	30 943,00 €			
Participation formation continue	10 168,00 €	9 409,00 €			
CHARGES DE PERSONNEL	656 375,62 €	630 290,81 €			
Rémunérations du personnel	418 842,60 €	404 945,76 €			
Mise à disposition personnel SAN	61 698,76 €	59 851,02 €			
Congés payés	3 766,58 €	1 244,77 €			
Cotisations sociales	170 142,12 €	162 814,06 €			
Frais formation personnel	299,00 €	-			
Médecine du travail	1 626,56 €	1 436,20 €			

	2013	2012
RESULTAT DE L'EXERCICE	2013	2012
Produits	786 323,85 €	63 711,81 €
Charges	781 189,69 €	744 496,48 €
Perte	-	-
Excédent	5 134,20 €	19 215,33 €

Evaluation des contributions volontaires en nature			
Répartition par nature de CHARGES		Répartition par nature de PRODUITS	
Mise à disposition gratuite de locaux	3 609 €	Contributions Ouest Provence	25 442 €
Agents d'entretien	17 412 €		
Fluides	4 420 €		
	25 442 €		25 442 €

Résultat de l'exercice			
	2013		2012
Charges	781 190 €	Charges	744 496 €
Produits	786 324 €	Produits	765 712 €
<i>Excédent de l'exercice</i>	5 134 €	<i>Excédent de l'exercice</i>	19 215 €